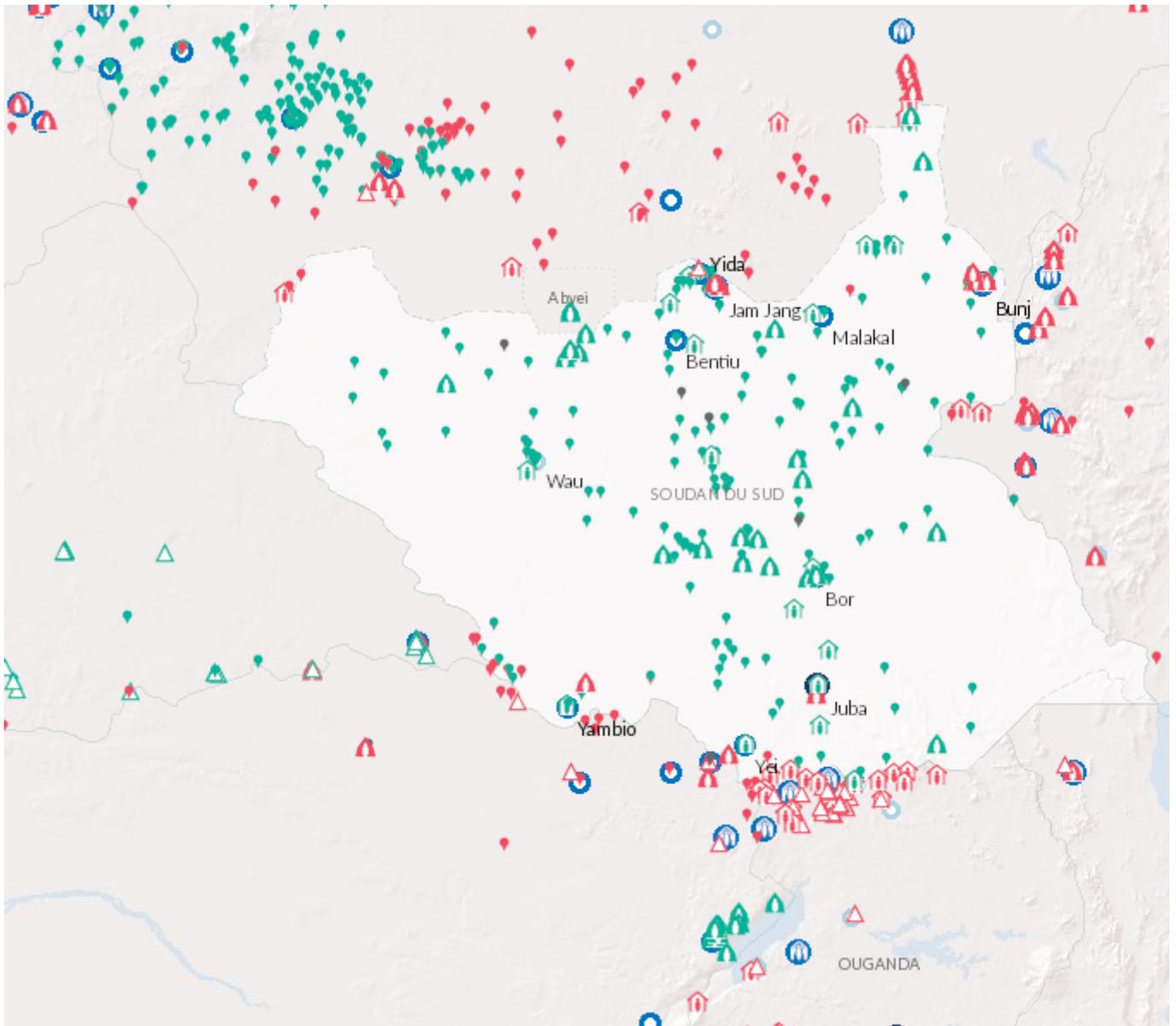


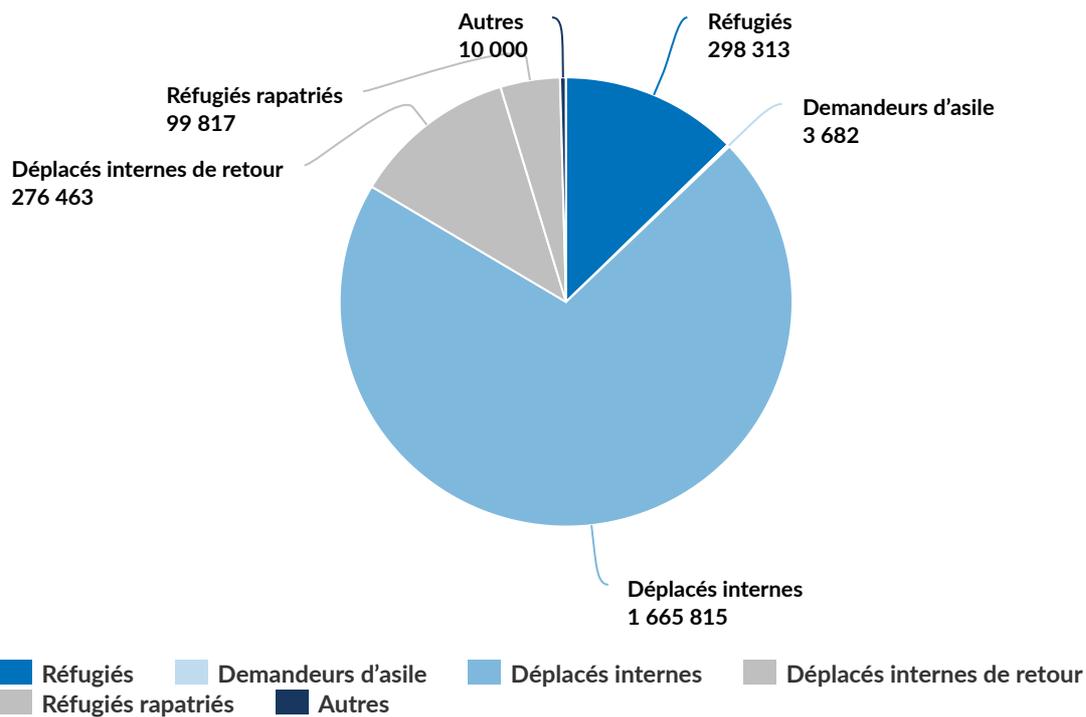
Opération: Soudan du Sud



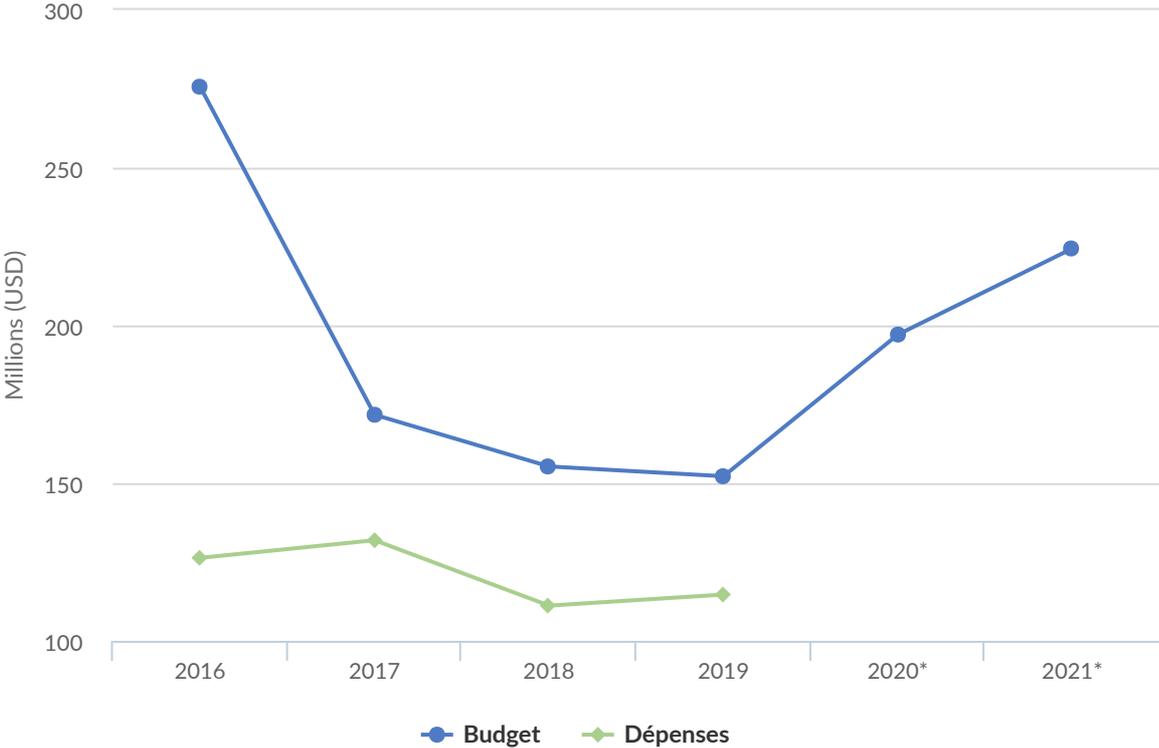
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 2% EN 2019

2019	2,354,090
2018	2,318,691
2017	2,202,145



Budgets et Dépenses - Soudan du Sud



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **860 000** réfugiés, demandeurs d'asile, réfugiés spontanément rapatriés, déplacés internes et personnes exposées à un risque d'apatridie bénéficieront d'une protection et d'une assistance
- **320 000** réfugiés auront accès aux services de soins de santé primaire
- **300 000** déplacés internes auront accès à des services de protection et des articles de secours essentiels
- **65 000** ménages de réfugiés recevront des articles de secours essentiels
- **175** projets de coexistence pacifique bénéficieront aux communautés rapatriées et d'accueil
- **90%** des enfants réfugiés seront scolarisés dans l'enseignement primaire

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

L'environnement opérationnel et politique complexe et imprévisible au Soudan du Sud demeure préoccupant. La mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS) depuis septembre 2018 continuera de créer un sentiment général de stabilité et renforcera l'accès des travailleurs humanitaires en 2021. Toutefois, des violences sporadiques et des affrontements communautaires pourraient conduire à de nouvelles poches de déplacements. Conjugué aux restrictions de circulation liées à la pandémie de COVID-19, cela entraînera une aggravation de la situation économique et des difficultés d'accès aux services de base pour les personnes relevant de la compétence du HCR.

Le Gouvernement maintiendra une politique d'ouverture en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile, en offrant un refuge sûr aux personnes fuyant les conflits. Le HCR continuera de fournir une protection et une assistance multisectorielle aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment dans le secteur des abris, des soins de santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation et des moyens de subsistance. En outre, le HCR aidera ses interlocuteurs gouvernementaux à concrétiser les engagements pris en vue de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés, en particulier concernant les solutions, l'éducation, les moyens de subsistance et la protection de l'environnement.

Le HCR s'appuiera sur les réalisations de l'Initiative de 2020 sur les déplacés internes pour accroître sa présence géographique et sa réponse opérationnelle dans les situations de déplacement interne, afin de répondre notamment aux besoins de protection et de fournir des articles non alimentaires et une aide pour les abris.

Compte tenu des progrès limités au niveau des conditions propices à des solutions durables, le HCR n'anticipe pas de retours à grande échelle facilités pour les réfugiés vivant dans les pays voisins ou pour les déplacés internes vers leurs lieux d'origine en 2021. Toutefois, s'appuyant sur la dynamique des précédents mouvements de retours et dans le cadre de l'Initiative régionale dirigée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour rechercher des solutions au Soudan et au Soudan du Sud, des retours auto-organisés à petite échelle devraient se poursuivre en 2021. Le HCR continuera en particulier de soutenir la réintégration durable dans les communautés de retour.

En 2021, le HCR continuera de renforcer sa collaboration avec les acteurs engagés dans les efforts de relance rapide et de développement, comme le PAM, la FAO et le PNUD, afin de contribuer conjointement à la création de conditions propices aux solutions durables et de remédier aux causes profondes des déplacements, en consultation étroite avec le Gouvernement du Soudan du Sud. Le HCR poursuivra également sa collaboration avec le Gouvernement sud-soudanais pour mettre en œuvre le Plan d'action gouvernemental visant à mettre fin à l'apatridie, approuvé en 2020.

La pandémie de COVID-19 continuera d'affecter l'opération du HCR au Soudan du Sud en 2021, en accentuant notamment les risques de protection de manière générale et la vulnérabilité des déplacés internes, des réfugiés, des communautés d'accueil et des rapatriés. Le HCR continuera d'œuvrer pour assurer l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans de réponse nationaux.

Priorités clés

- Assurer le suivi et l'analyse de protection pour faire face aux risques spécifiques de protection et mener des activités de plaidoyer basées sur des faits.
- Répondre aux besoins humanitaires dans les camps de réfugiés et les communautés d'accueil par la coordination, la mise en œuvre et la distribution opérationnelles de services de protection, d'aides pour les abris, d'articles de secours essentiels, de soins de santé, d'éducation, de moyens de subsistance et la gestion des camps.
- Assurer des capacités de réponse rapide en cas d'urgence, notamment dans les situations de déplacement interne liées à des inondations ou à des conflits.
- Renforcer le recueil des données concernant les situations de déplacement nouvelles et prolongées, les besoins et les risques de protection ; poursuivre la collaboration avec les acteurs clés dans les domaines du plaidoyer pour la protection et de la réponse opérationnelle ; autonomiser les réfugiés et les déplacés internes dans la recherche de solutions durables.
- Améliorer le suivi des rapatriés aux points de passage des frontières et dans les zones où ont lieu de nombreux retours afin d'identifier les opportunités et les défis en matière de retour et de réintégration des réfugiés.
- Contribuer aux mesures visant à renforcer la confiance par le biais d'initiatives de coexistence pacifique ciblant l'ensemble des communautés relevant de la compétence du HCR.
- Fournir un soutien technique au Gouvernement et aux autres parties prenantes pour mettre en place des programmes opérationnels intégrés afin de mettre en œuvre le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, dans l'objectif de créer des conditions propices aux solutions.

2021 Budget (January) for South Sudan | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable					
Cadre juridique et politique	2,183,407	1,588,740	0	0	3,772,147
Aide juridique et recours judiciaires	1,641,255	0	1,052,186	1,219,245	3,912,687
Sous-total	3,824,662	1,588,740	1,052,186	1,219,245	7,684,833
Processus de protection et documents adéquats					
Enregistrement et établissements des profils	2,301,344	0	0	1,116,032	3,417,376
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,106,706	0	0	0	1,106,706
Documents individuels	1,224,307	1,263,077	0	0	2,487,384
Sous-total	4,632,357	1,263,077	0	1,116,032	7,011,466
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					
Protection contre la criminalité	2,216,283	0	0	0	2,216,283
	0	0	0	4,034,471	4,034,471
Prévention et interventions liées aux VSS	3,127,575	0	1,211,341	1,491,301	5,830,217
Protection des enfants	2,631,631	0	756,612	0	3,388,243
Sous-total	7,975,489	0	1,967,953	5,525,772	15,469,214
Besoins de base et services essentiels					
Santé	14,037,621	0	0	0	14,037,621
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	4,061,304	0	0	0	4,061,304
Nutrition	3,792,779	0	0	0	3,792,779
Eau	8,634,221	0	0	0	8,634,221
Hygiène et assainissement	7,057,832	0	0	0	7,057,832
Abris et infrastructures	18,753,722	0	15,402,908	4,203,683	38,360,313

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Énergie	1,473,242	0	0	0	1,473,242
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	16,039,023	0	4,394,441	4,081,851	24,515,315
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	2,097,376	0	0	2,455,941	4,553,317
Éducation	14,542,312	0	0	0	14,542,312
Sous-total	90,489,432	0	19,797,349	10,741,475	121,028,256
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	2,360,228	0	1,302,287	1,201,899	4,864,414
Coexistence avec les communautés locales	4,409,467	0	5,395,601	2,571,519	12,376,587
Ressources naturelles et environnement partagé	1,820,707	0	0	0	1,820,707
Autosuffisance et moyens d'existence	5,864,077	0	0	0	5,864,077
Sous-total	14,454,478	0	6,697,888	3,773,418	24,925,783
Solutions durables					
Retour volontaire	0	0	4,698,332	4,746,078	9,444,409
Réintégration	0	0	756,612	960,139	1,716,752
Réinstallation	1,069,664	0	0	0	1,069,664
Sous-total	1,069,664	0	5,454,944	5,706,217	12,230,825
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	0	0	0	1,072,080	1,072,080
Sous-total	0	0	0	1,072,080	1,072,080
Appui à la logistique et aux opérations					
Approvisionnement et logistique	18,938,210	0	1,515,055	3,896,300	24,349,564
Gestion des opérations, coordination et appui	5,654,766	1,106,863	1,230,367	2,633,409	10,625,405
Sous-total	24,592,976	1,106,863	2,745,421	6,529,709	34,974,969

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
2021 Budget (January)	147,039,058	3,958,680	37,715,741	35,683,947	224,397,427
Augmentation / Diminution	0	0	0	0	0
Budget 2021 courant	147,039,058	3,958,680	37,715,741	35,683,947	224,397,427
